

Camaret Magazine

BULLETIN MUNICIPAL

LA CULTURE À CAMARET

CAMARET BOUGE

> P.4 À 8

VIE AU VILLAGE

> P.14 À 18

LA PAROLE À :
MICHELLE BOYER

> P.19

N° 9 // JUILLET // 2012

Ville de
Camaret sur Aigues

Zoom sur

LE TOUR DE VILLE

Les travaux du tour de ville se poursuivent selon le calendrier prévisionnel. Les nouveaux aménagements répondent à la fois aux soucis de réhabilitation du centre historique, d'optimisation de l'espace pour tous les modes de transport, et de sécurité pour tous les usagers.

PRIORITÉ À DROITE



L'instauration de la priorité à droite est la réponse la plus pertinente tant pour la fluidification du trafic que pour la sécurité des usagers. Elle permet notamment une réduction de la vitesse en provenance du Cours du Nord à l'intersection de l'avenue des Princes d'Orange. Le paysage urbain s'en trouvera aussi agrémenté par la suppression du marquage au sol et de la signalétique, en dehors d'un simple panneau de rappel de la priorité. ●

LE CHOIX DES ARBRES

Comme dans beaucoup de communes provençales, les sujets abattus ont été remplacés par des micocouliers, une essence méditerranéenne naturellement immunisée contre les maladies des platanes, le chancre coloré en particulier (champignon arrivé en 1944 avec les américains qui fait des ravages). Le micocoulier est un arbre d'ornement qui s'étoffe rapidement. De plus, son système racinaire pose beaucoup moins de problèmes de soulèvement des revêtements de surface. A l'angle du cours du Nord et de la rue du Parc, le choix s'est porté sur un Liquidambar, une essence également peu sensible aux maladies, au port fastigié, qui se pare à l'automne de belles couleurs rouges caractéristiques. ●



Un liquidambar en automne

CALENDRIER DES TRAVAUX

Tranche 1 (Cours du Nord) : dès réception du mobilier urbain courant juillet, la finition des revêtements de surface s'effectuera durant 3 semaines avant la fin août.

Tranche 2 (Cours du Couchant) : La réhabilitation des réseaux d'irrigation et pluvial, ainsi que l'enfouissement des câbles de télécommunications et de l'éclairage public, sont terminés. Les travaux de surface ont commencé fin juin.

RUE MARIE CURIE

Les travaux d'enfouissement des réseaux secs ont débuté le 4 juin pour une durée de six mois, avec la participation de la CCAOP, des syndicats RAO et SIER ainsi que France Télécom. La réfection de la voirie est prévue pour début 2013.

Édito



Chers concitoyens,

Le mois de juin a débuté avec la traditionnelle et annuelle fête votive qui a, cette année encore, été une belle réussite. Dès le vendredi soir, ce sont 1000 personnes qui ont assisté au concert du groupe Emile & Images offert par la municipalité.

L'ambiance de la soirée, familiale et populaire, ne s'est pas refroidie dans les jours qui ont suivi grâce aux différentes animations du village. Nous sommes ravis de contribuer à la réalisation d'instantanés comme ceux-ci, conviviaux et festifs.

Le dossier de ce numéro de l'été 2012 est justement consacré à la thématique de la culture dans notre village. La culture, souvent parent pauvre des politiques municipales, est pourtant synonyme de partage et de découvertes. Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous avons souhaité que cette thématique prenne toute sa place dans les actions

que nous menons, et dans les objectifs que nous poursuivons.

Les réalisations culturelles, déjà effectuées dans le village, sont nombreuses, notamment en terme d'animations et de patrimoine. Nous rendons également hommage à travers ces pages aux associations camarétoises et à leurs bénévoles. Je souhaite sincèrement remercier celles et ceux qui font de ces journées culturelles, souvent familiales, de vrais succès populaires. Ce dossier vous permettra également d'avoir un aperçu des prochains grands projets culturels que la municipalité souhaite mettre en œuvre.

Je profite de ce numéro de votre magazine municipal pour souhaiter à tous un bel été ensoleillé, et j'espère vous retrouver nombreux à l'occasion de notre pique-nique républicain, le vendredi 13 juillet prochain, afin de partager ensemble un moment chaleureux.

Marlène THIBAUD

Sommaire

DOSSIER

LA CULTURE
À CAMARET

P. 9 > 11



- CAMARET BOUGE — P. 4 > 8
- VIE MUNICIPALE — P. 12 > 13
- VIE AU VILLAGE — P. 14 > 18
- LA PAROLE À :
MICHELLE BOYER — P. 19

Camaret Bouge

SECOND FORUM POUR L'EMPLOI À CAMARET : 2 OCTOBRE 2012



Forte du succès de la première édition, la municipalité de Camaret organisera son second forum pour l'emploi en partenariat avec la Boutique de Gestion Activ Conseil. Cette année, cette manifestation est organisée le 2 octobre dans le cadre de la semaine de l'emploi de Pôle Emploi. Cet événement est l'occasion de créer du lien entre les personnes en recherche d'emploi, les entreprises et les institutionnels. Le cadre moins

formel est propice aux échanges. Deux ateliers seront organisés : « Bien rédiger son CV » et « La recherche d'emploi à travers les réseaux sociaux ». ●

Pour y participer : munissez-vous de votre CV et venez entre 9h et 13h à l'espace René Roussière de Camaret. Entrée gratuite.

PLAN LOCAL D'URBANISME :

Dans le cadre de l'élaboration en cours du PLU (plan local d'urbanisme) menée par la municipalité, une réunion publique s'est tenue le 3 avril dernier à l'Espace René Roussière en présence du Cabinet Habitat & Développement afin de préciser les enjeux et les grandes orientations d'aménagement du PLU. Les participants ont ainsi pu échanger avec les membres du cabinet et les élus.

La prochaine phase sera celle de la concertation. Des permanences sont organisées à la Mairie sous forme d'expositions. Les plans de zonage et les règlements seront exposés, un registre sera également mis à la disposition du public pour leurs observations. A la suite de cette étape, un bilan des observations sera effectué, puis, dans un second temps, le projet définitif du PLU sera arrêté par délibération en Conseil Municipal.

Les horaires des permanences en mairie sont les suivants : lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 17h et le vendredi de 8h à 12h, du 20 juin au 20 juillet 2012.

LES MAISONS DES VACANCIERS SOUS SURVEILLANCE

Rien de mieux pour partir en vacances l'esprit tranquille que de confier la surveillance de votre habitation à la Police Municipale. Lors de ses patrouilles sur la commune, la Police Municipale effectue un passage aux domiciles des personnes recensées dans le cadre de cette opération. Les agents vérifient que la situation est normale en effectuant le tour complet des maisons ou appartements. En cas de problème rencontré lors ce contrôle, des personnes proches ou les vacanciers eux-mêmes sont informés sans délai par téléphone.



L'été 2011 fut une année record avec une surveillance de près de quatre vingt habitations et un constat positif. La Police municipale reste néanmoins très vigilante en matière de lutte contre les cambriolages.

**Rappelons que la sécurité est l'affaire de tous
Appelez le 17 d'un téléphone fixe ou le 112 d'un téléphone portable au moindre doute.**

N'hésitez pas à venir rencontrer l'équipe de la Police Municipale pour de plus amples renseignements et vous faire connaître pour vos prochaines vacances ou absences de longue durée. ●

Camaret Bouge

REPAS DES SÉNIORS

Deux cent soixante personnes étaient présentes le 4 juin dernier à l'occasion du repas des Séniors ce qui témoigne de l'attachement des camarétois à ce traditionnel rendez-vous de printemps.

Martine Célaire, adjoint au maire déléguée à la solidarité entre les générations, a accueilli les convives dans un discours chaleureux, réaffirmant l'attachement de la municipalité à ce lien indispensable qui permet d'avancer avec sérénité vers l'avenir. Elle a rappelé que si le grand âge est parfois perçu comme une perte d'autonomie et un isolement, il pouvait aussi être serein, aidé et entouré.

La présidente du CCAS en a appelé aux enfants et petits-enfants souvent au loin ou occupés. Ils restent le premier rempart contre l'exclusion. Ils sont source de solidarité, d'ouverture, d'humanité, de soutien.

Après ces mots de bienvenue, le repas a commencé dans une ambiance joyeuse et détendue. Le plaisir de se retrouver ensemble se lisait sur les visages jusque sur la piste de danse. ●



Camaret Bouge

RÉTROSPECTIVE EN IMAGE DES ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR LA MUNICIPALITÉ AU PRINTEMPS !



Du 28 au 30 avril : 4^{ème} fête du Plan de Dieu. Plus de 200 personnes à la soirée tapas, près de 1000 participants à la balade gourmande...



1^{er} avril : Parcours du coeur



1^{er} Juin Concert événement d'Emile et Images lors de la fête votive qui a attiré plus de 1000 personnes.



22 au 24 juin : L'art différencié dans la rue

LES ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR LA MUNICIPALITÉ À VENIR :

- **13 juillet** : Pique-Nique tiré du sac sur la place St Andéol
- **21 juillet 21h30** à la Maison Bègue : Concert dans le cadre du festival Musique dans les Vignes - Quatuor Leonis
- **5, 12, 19, 21 juillet à 21h** : Séances de Cinéma gratuites en plein air à la Maison pour Tous
- **3 août 21h** à la Maison pour Tous : concert dans le cadre de Jazz dans les Vignes – Denise King et O. Hutman Trio
- **Dimanche 2 septembre** : Matinée des associations
- **Vendredi 7 septembre à 18h** : Inauguration de l'étang de l'Aygues
- **15 et 16 septembre** : Journées du patrimoine (programme disponible courant août)

Camaret Bouge

POUR UN FLEURISSEMENT RAISONNÉ ET DURABLE



En ce début d'été, les agents municipaux ont réalisé le fleurissement du village en respectant les principes qui guident l'action de la commune dans ce domaine. Un fleurissement plus sobre en eau, en privilégiant notamment l'emploi des vivaces et des essences adaptées à notre climat. Leur dernière création

est située sur l'avenue du Général de Gaulle (cf photo). En ce mois de juillet, ne manquez pas d'aller admirer la jachère fleurie située devant la Chapelle Cœur de Marie. ●

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS EN ACTION

Par cette belle matinée de dimanche, dans le cadre de la fête votive, et pour la 3^{ème} année, le concours de pêche des enfants s'est tenu avec succès ! Une trentaine d'enfants est venue tenter sa chance sur les berges de l'étang.

50 kg de truite avaient été déversées la veille pour l'occasion. Fort heureusement car 300 truites ont été sorties de l'eau, la plus grosse prise (+ d'1 kg) a fait le bonheur de Valentin Chaussy. Le concours a été remporté par Lucas Barriere, 6 ans, habitué aux premières places, déjà vainqueur l'année dernière, juste devant Chloé Lagier qui a devancé les autres garçons.

Mathis et Lizaïg, 2 élus du CME venus les féliciter, leur ont remis coupes et cadeaux. Chaque enfant ayant participé au concours a également reçu des mains des jeunes élus une médaille. ●



AGENDA 21 LOCAL : LE PLAN D'ACTION ADOPTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

L'augmentation de la population mondiale, l'accroissement des inégalités, le développement des consommations énergétiques, la dégradation de notre environnement imposent une remise en cause de notre modèle de développement. La question posée, est de savoir comment concilier pour les générations futures, progrès économique et social sans mettre en péril l'équilibre naturel de la planète. A l'échelon local les collectivités jouent un rôle décisif et disposent d'un outil pour agir : l'agenda 21.

Les 4 thèmes essentiels adoptés en conseil municipal :

- Agir pour un développement urbain équilibré,
- Assurer le dynamisme économique de la commune,
- Respecter et protéger le territoire,
- Mieux vivre ensemble.

19 actions concrètes découlent de ces enjeux. (consultables sur le site www.camaret.org)

Pour célébrer cet engagement pour l'avenir de Camaret, tous les camarétois sont invités à participer à **l'Agenda 21 en fête le 10 juillet**.

Au programme :

- 10h à 11h Initiation au portage de bébés
- 15h à 17h Atelier cuisine sucrée : je cuisine les restes !
- 17h à 18h00 Quelques gestes simples écologiques et économiques
- 18h30 Présentation des actions de l'Agenda 21
- 19h30 Apéritif

Camaret Bouge

1^{ER} DÉFI FAMILLES À ÉNERGIES POSITIVES EN HAUT-VAUCLUSE, CAMARET À L'HONNEUR.



Le premier Défi Familles à énergies Positives, organisé et piloté par le Centre pour l'environnement et le Développement des Énergies Renouvelables, (voir Camaret Magazine N 6 Octobre 2011) est arrivé à son terme le 30 avril dernier.

L'équipe représentant notre commune, composée de : **M Richard Brancorsini, Capitaine d'équipe / M et Mme Dauby / M et Mme Arcuset / M et Mme Knipping / M et Mme Simon** est arrivée en tête de ce premier concours qui regroupait 17 équipes sur le territoire du Haut- Vacluse. L'objectif de cette initiative étant d'économiser 8% d'énergie en modifiant ses habitudes de consommation tout en gardant le même niveau de confort et ceci, durant la période du 1er décembre

2011 au 30 Avril 2012. Au plan national, nos représentants se placent dans les 20 meilleurs engagés dans cette démarche. Un grand merci aux participants qui se sont mobilisés pour cette première initiative qui devrait, nous l'espérons, être reconduite. ●

JARDINS FAMILIAUX : MANIFESTEZ VOUS, IL EST ENCORE TEMPS !

Dans le précédent numéro du bulletin municipal N°8 (Avril2012), un article était consacré aux jardins familiaux que la municipalité envisage de créer et de mettre à disposition des camarétois. Un premier recensement des personnes intéressées a été effectué, à ce jour une dizaine de personnes a répondu favorablement. Toutes les personnes qui ne se sont pas manifestées ainsi que les propriétaires de terrains irrigués qui accepteraient de louer leur parcelle (4000 m² environ) sont invitées à nous retourner le bulletin ci-dessous.

Dans les prochaines semaines, et en fonction des réponses reçues, le projet entrera dans sa phase opérationnelle : analyse des parcelles irriguées et plan d'aménagement. N'hésitez pas à prendre contact avec le service développement territorial et communication pour tous renseignements complémentaires. **Contact : 04.90.37.22.60 communication@camaret.org** ●



Nom, Prénom :

Adresse :

Courriel (ou téléphone) :

J'habite : Une maison individuelle Un appartement

Je dispose d'un espace extérieur : oui non

Si oui : cour, terrasse, jardin potager, pelouse

Je suis intéressé(e) pour obtenir une parcelle : oui non

LA CULTURE À CAMARET

La municipalité a comme objectif de mener une politique culturelle dynamique. Ces quelques pages reviennent sur les réalisations déjà effectuées ainsi que sur la place prédominante des associations culturelles qui œuvrent au quotidien. Ce dossier vous permettra également d'avoir un aperçu des différents projets à venir.

Entre 2008 et 2011, le budget consacré à la culture (manifestations diverses, subventions aux associations, participation au conservatoire de musique d'Orange, bibliothèque), hors charges de personnel, a augmenté de 82%. Il est à noter que cette augmentation est pour plus de 50% liée à la municipalisation de la bibliothèque, une des principales réalisations.



Thierry Martel restaurateur du tableau de la Ste Famille

Un des premiers enjeux de la politique culturelle est de permettre au plus grand nombre d'avoir accès à un panel le plus large possible d'activités culturelles. La culture favorise l'ouverture d'esprit, renforce également la notion de vivre ensemble. Elle permet le partage, l'échange et ne peut pas être un luxe, permis à une petite minorité.

Un des objectifs suivis par la municipalité est la prise en compte et la rénovation du patrimoine du village. Consciente de l'importance de la prise en compte des racines camarétoises, la majorité a notamment œuvré pour le retour du Tableau de la Sainte Famille ou encore pour la rénovation de l'orgue.

Le soutien aux associations a également été un engagement tenu : depuis 2008, des réunions avec les associations culturelles sont tenues (à hauteur de deux par an environ) pour qu'elles se rencontrent, et qu'elles s'associent les unes aux autres.

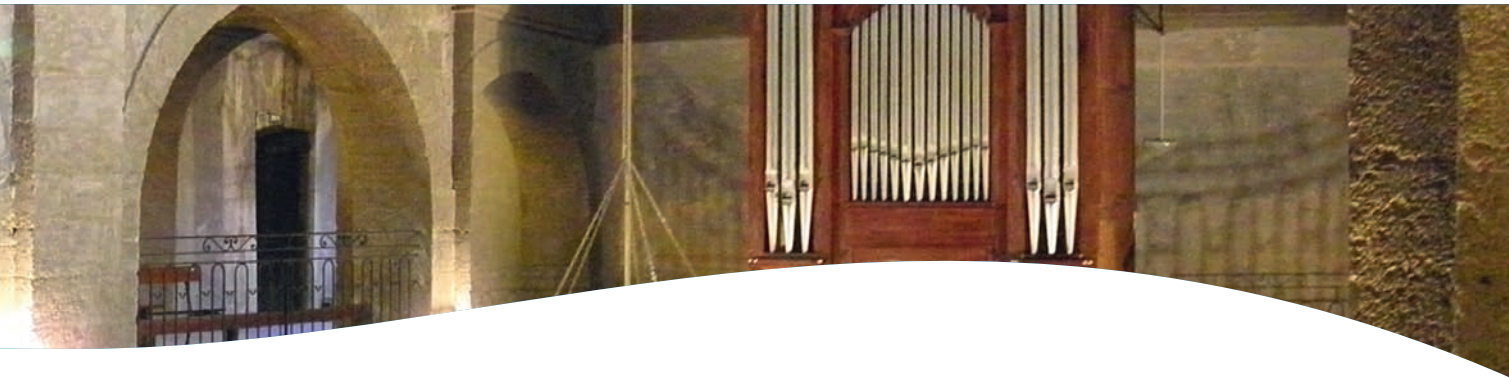




UNE AUGMENTATION DU BUDGET DE 82 %, CELA SE TRADUIT PAR DES ACTES CONCRETS. EN VOICI QUELQUES-UNS :

- La bibliothèque a été municipalisée en 2010. Le montant consacré au renouvellement du fonds documentaire a été revalorisé : le budget achat de livres atteindra, d'ici 2013, 2 euros par habitant. Le nombre d'abonnements de la bibliothèque a augmenté de manière significative, le mobilier est renouvelé, et les animations (lors de la fête de la science par exemple, ou encore les ateliers avec le RAM, le CLSH, la crèche et les écoles) pour les enfants des écoles sont toujours plus attractives.
- La salle de spectacle de l'Espace René Roussière a été entièrement réaménagée afin de devenir une salle de qualité. Les gradins, la scène et le fond de scène permettent aujourd'hui à cette salle d'accueillir de nombreux spectacles, dont des séances de cinéma, dans de très bonnes conditions.
- Des expositions variées sont visibles à la chapelle Saint Andéol (peinture, sculpture, émaux, photos)
- Des animations musicales avec des concerts comme Musiques dans les vignes, Jazz dans les vignes, le Concert de Noël ou encore la chorale de Colmar 1 année sur deux.
- Manifestations lors des journées du patrimoine : expositions (photos, cadastre napoléonien).
- Projet d'inscription de la Tour Sarrazine au titre des monuments historiques.
- Marché de Noël : cette année encore, les visiteurs ont été très nombreux, et les exposants ravis de cette édition.
- La politique culturelle passe aussi par le respect et la prise en considération du patrimoine camarétois, riche et diversifié : la municipalité a ainsi procédé à la rénovation de l'horloge du Ravelin, du cadastre napoléonien, du tableau de la Sainte Famille ainsi que de l'orgue de l'Eglise (qui a conduit à un magnifique concert en décembre dernier).





■ LES ASSOCIATIONS CULTURELLES

La culture est animée par des associations très actives :

- Eclats de lire : des conférences, dédicaces d'auteurs, visites d'expositions, voyage découverte à Marseille, Lyon...
- Cinéravelin : 2 à 3 séances de cinéma tous les 15 jours, un festival « le cinéma et l'enfant » avec une très grande convivialité café, thé ou tisane en début de séances et repas 1 à 2 fois par an (pendant le festival et le crespéou)
- L'atelier des répliques : pièces de théâtre 2 ou 3 fois par an et un festival sur 3 jours.
- Les amis de Camaret : de nombreuses sorties à thème et découverte
- Chorale « Au chœur des vignes » : Concerts et accueil de chorale extérieure et diverses manifestations.
- Bella note : Eveil musical pour les enfants
- Comité de Jumelage : Camaret est jumelée avec Travacó, de nombreux échanges permettent ouverture et enrichissement. Les ados, le centre de loisirs participent également.
- Les amis de l'orgue : 2 à 3 concerts d'orgue par an
- Les vieux vélos : ils font revivre bien au-delà de notre village l'époque où le vélo était un moyen de locomotion important. Ils chantent, battent le blé, toute une époque qu'ils font revivre.
- L'amicale laïque (les sections culture) : peinture, sculpture, musique

En chiffres !

- **04.90.62.98.53**, c'est le numéro de téléphone de la bibliothèque municipale pour obtenir toutes les informations culturelles.
- **+ 82%**, c'est l'augmentation du budget de la culture entre 2008 et 2011.
- **2 €** par habitant, c'est le budget « Achat de livres » qui sera atteint en 2014.
- **3029**, c'est le nombre d'entrées au cinéma en 2011 ce qui permet à Camaret d'obtenir une des plus fortes fréquentations sur le Haut Vaucluse.

LA POLITIQUE CULTURELLE CAMARÉTOIS : DE NOMBREUX PROJETS POUR LES ANNÉES À VENIR.

- L'ancienne crèche sera réaménagée afin que les ateliers des associations concernées se passent dans de bonnes conditions.
- La rénovation des registres d'état civil est également engagée. Ces registres font partie de l'histoire de Camaret-sur-Aigues, de son patrimoine, et la municipalité œuvre depuis 2008 pour sa protection. Le travail continue donc avec ces registres.
- L'étude de faisabilité de la Maison Bèque fait partie des enjeux des années à venir.
- Des séances de cinéma gratuites en plein air sont prévues en juillet dans la cour de la Maison Pour Tous : le jeudi 5 juillet, le jeudi 12 juillet, le jeudi 19 juillet et le jeudi 26 juillet.



Vie Municipale

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2012

27 votants, MJ Bouche ayant donné procuration à M.Païalunga, L.Jullian-Sonor à Y.Scala-Thévoz, D.Troïani à AM Sassatelli.

BUDGET PRINCIPAL 2011

Madame le Maire quitte la salle pour l'approbation des Comptes Administratifs, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales. La séance est présidée en son absence par Monsieur le Maire-adjoint.

Le Compte de Gestion pour l'exercice 2011, établi par Madame le Trésorier principal, comptable de la Commune, concorde avec le Compte Administratif établi par l'ordonnateur de la Commune, faisant ressortir les résultats de clôture suivants : excédent de 1 005 836,34 € pour la section de fonctionnement et excédent de 470 106,28 € pour la section d'investissement. **Unanimité des votants** (8 abstentions : C.Baud, G.Point, JP Montagnier, AM Sassatelli, F.Moricelly, N.Floret, Ph.de Beauregard, D.Troïani ayant donné procuration à AM Sassatelli).

AFFECTATION DES RÉSULTATS EXCÉDENTAIRES 2011

L'excédent de fonctionnement est affecté en recette d'investissement ; celui d'investissement est repris en recettes à la section d'investissement. **Unanimité des votants** (1 abstention : C.Baud).

TAUX DES TAXES LOCALES DIRECTES

Les taux des trois taxes ménages sont fixés comme suit : taxe d'habitation : 8,30%, taxe sur le foncier bâti : 20,80%, taxe sur le foncier non bâti : 57,11% (inchangé). Les taux des taxes d'habitation et sur le foncier bâti sont révisés selon la méthode de la variation différenciée, pour faire face notamment à la baisse des dotations de l'Etat et à la mise en place du fonds de péréquation, mesures ne permettant pas de maintenir l'équilibre du budget sans baisser les prestations municipales. Les taux restent inférieurs à la moyenne départementale. **Majorité des voix** (8 voix contre : C.Baud, G.Point, JP Montagnier, AM Sassatelli, F.Moricelly, N.Floret, Ph.de Beauregard, D.Troïani ayant donné procuration à AM Sassatelli).

BUDGET PRINCIPAL 2012

Le budget primitif 2012 se présente équilibré dans la section de fonctionnement (5 370 044 €) et dans la section d'investissement (3 241 778 €). **Majorité des voix** (7 voix contre : G.Point, JM Montagnier, AM Sassatelli, F.Moricelly, N.Floret, Ph.de Beauregard, D.Troïani ayant donné procuration à AM Sassatelli, – 1 abstention : C.Baud).

SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL POUR L'AMÉNAGEMENT DE L'AYGUES

Avis favorable de principe pour la création d'un organisme unique de gestion du bassin versant de l'Aygues, sous certaines réserves. **Unanimité des votants** (1 abstention : G.Saseras).

MOTION DE SOUTIEN CONTRE LA SUPPRESSION DES DROITS DE PLANTATION

La Commission européenne a décidé en 2008 de rendre totalement libre la plantation de vignes sur tout le territoire de l'Union à partir du 1er janvier 2016. Considérant que cette mesure, est antinomique avec la diminution de la production à travers le financement d'un plan d'arrachage, que l'encadrement de la production ne freine

pas le développement des exploitations; considérant d'autre part les inquiétudes grandissantes des vignerons, le Conseil Municipal décide de saisir par courrier le chef de l'Etat. Unanimité.

Approuvé également, à l'unanimité : Budget annexe « Lotissement Communal les Romarins » : le compte de Gestion fait ressortir le résultat de clôture suivant : 0 € pour la section de fonctionnement (Séance présidée par M. le Maire-adjoint pour l'approbation des Comptes Administratifs, Mme le Maire ayant quitté la salle conformément au CGCT) – **Subvention au CCAS** d'un montant de 65 442,84 € – **Subventions aux associations** et organismes de droit privé pour l'année 2012, pour un montant total de 124 989,77 €. Les montants « manifestation exceptionnelle » ne seront versés que si la manifestation a lieu – **Complexe René Roussière** : nouvelle convention de mise à disposition et nouveau règlement de location des salles ; tarifs 80 € (cafétéria), 350 € (4 salles et office) et 500 € (4 salles, cafétéria et office) ; caution de 1 000€ pour les particuliers et de 500€ pour les associations ; frais de nettoyage à la charge du locataire – **Maîtrise de l'énergie** : candidature de la commune à l'appel à projet régional « Collectivités Lauréates, AGIR pour l'énergie » – **Marché de producteurs** : convention avec la Chambre d'Agriculture de Vaucluse pour sa reconduction en 2012 – **Création d'emplois non permanents pour besoins occasionnels** à temps complet : 1 adjoint technique pour les services techniques et 7 adjoints d'animation pour le CLSH et le Club Ados.

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2012

27 votants, MJ Bouche ayant donné procuration à M.Païalunga, L.Jullian-Sonor à Y.Scala-Thévoz, D.Troïani à AM Sassatelli.

STRUCTURE MULTI ACCUEIL PETITE ENFANCE.

Renouvellement pour la période 2012-2014 de la convention avec Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Vaucluse. **Unanimité.**

VALIDATION DU PLAN D'ACTION DE L'AGENDA 21

La municipalité a engagé son action autour du développement durable comme nouvelle conception de l'intérêt public. La formalisation de l'Agenda 21 a débuté en 2009 pour se finaliser en 2012 par la rédaction d'un plan d'actions devant être mises en œuvre d'ici 2015. **Unanimité des votants** (6 abstentions : C.Baud, JP Montagnier, AM Sassatelli, Ph.de Beauregard, G.Point et D.Troïani ayant donné procuration respectivement à JP Montagnier et AM Sassatelli).

Approuvé également, à l'unanimité : Subvention de fonctionnement à l'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) d'un montant de 41 944,42 € pour l'année 2012 – **Demande de subvention** d'un montant de 74 800 € auprès du Conseil général pour les travaux du Tour de Ville, avenant 2012 à la contractualisation 2012-2014 – **Demande de subvention** exceptionnelle d'un montant de 30 000 € auprès du Ministre de l'Intérieur pour les travaux du Tour de Ville, au titre du chapitre 67-51 – **Travaux avenue Louis Pasteur** : convention avec France Télécom pour la dissimulation du réseau aérien – **Création d'emplois non permanents pour besoins occasionnels** : 1 adjoint technique à temps complet pour l'entretien de la crèche – **Convention de mise à disposition au CCAS** d'un adjoint administratif et d'un adjoint d'animation, avec accord des intéressées, pour une durée de 3 mois.

Approuvé également, à l'unanimité des votants : Décision modificative du Budget principal pour inscription d'une subvention régionale (6 abstentions : JP Montagnier, AM Sassatelli, F.Moricelly,

Vie Municipale

Ph.de Beaugard, G.Point ayant donné procuration à JP Montagnier, D.Troïani ayant donné procuration à AM Sassatelli).

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MAI 2012

27 votants, V.Chomel ayant donné procuration à L.Arcuset, MM Dunan-Valon à M.Monin-Zandomeneghi, F.Denis à M.Païalunga, L.Jullian-Sonor à MC Biscarrat, JP Montagnier à G.Point et N.Floret à F.Moricelly.

CONVENTION AVEC LA CCAOP POUR UN GROUPEMENT DE COMMANDES

Une convention constitutive du groupement définit notamment ses modalités de fonctionnement. **Majorité des voix** (1 contre : Ph.de Beaugard).

SUBVENTION AU FONDS DÉPARTEMENTAL D'AIDE AU JEUNES

La commune décide d'allouer une subvention de 452,90 € au Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ). L'abondement communal intervient sur la base d'un barème défini par le département de 0,10 € par habitant pour les communes de 2 000 à 5 000 habitants, soit 452,90 € (0,10 x 4529 habitants) pour Camaret. **Unanimité.**

VERBALISATION ÉLECTRONIQUE

La commune approuve la signature d'une convention pour la mise en œuvre de la verbalisation électronique sur son territoire. **Unanimité des votants** (7 abstentions : G.Point, D.Troïani, JP Montagnier, AM Sassatelli, F.Moricelly, Ph.de Beaugard, N.Floret ayant donné procuration à F.Moricelly).

TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISES

Conformément au Code Pénal, Madame le maire a publiquement tiré au sort une liste préparatoire de 9 noms.

Approuvé également, à l'unanimité : Musiques dans les vignes : Convention et fixation des tarifs de 15 € (adultes), 10 € (- de 25 ans et groupe à partir de 10 personnes), gratuit pour les moins de 12 ans – **Loyer de l'appartement** sis 23 av. F.Gonnet, loué par la commune, fixé à 500 € après travaux – **Créations d'emplois non permanents** à temps complet pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité – **Création d'un emploi permanent** d'auxiliaire de puériculture à temps complet pour la crèche.

L'intégralité des délibérations, incluant les interventions des conseillers municipaux, sont rapportés dans les procès-verbaux n° 101 et 102 librement consultables en mairie ou sur le site : www.camaret.org

EXPRESSION LIBRE :

Liste « Ensemble pour Camaret »

« L'engagement, c'est une valeur, un travail au quotidien, ce n'est pas un faire-valoir. »

Le mandat municipal confié par les électeurs a débuté en 2008.

4 ans déjà que nous mettons, chaque jour, tout en œuvre afin d'améliorer notre village. Commissions, réunions, visites de terrain, les occasions de travailler collectivement, majorité et opposition, sont nombreuses. Depuis 4 ans, la majorité associe régulièrement l'ensemble du conseil municipal aux décisions prises. Malheureusement, les présences de l'opposition sont rares.

Le quotidien de notre village, en dehors des périodes électorales, est-elle une priorité pour tous ? Qu'est-ce qu'être élu(e) si ce n'est se rendre utile et disponible, au-delà de tout clivage politico-politicien, pour son village et pour celles et ceux qui vous ont choisi(e) ? L'engagement, ce n'est pas un faire-valoir. L'engagement, ce n'est pas uniquement de la représentation publique. L'engagement, c'est une valeur, un travail au quotidien, qui est plus souvent dans la discrétion que dans la lumière.

Les prochaines élections seront les élections municipales, et certains semblent l'avoir réalisé ces derniers jours. Un réveil citoyen ? Ou bien plutôt, un réveil politicien, électoraliste et très personnellement intéressé ?

La majorité municipale.

Liste « Camaret Avenir »

Notre Hymne Nationale « La Marseillaise »

Cela fait plusieurs fois que lors de commémorations, notamment le 18 juin 2011, notre hymne national n'a été entendu et n'a duré que 45 secondes environ. Le 8 mai dernier, lors de la commémoration de la fin de la 2ème Guerre Mondiale, notre hymne national n'a duré que 15 secondes à la stupeur et non compréhension de nombreuses personnes présentes. Un scandale-que peuvent penser nos anciens combattants, ceux qui croyaient et avaient le sens de la Patrie et de l'Honneur. A ce rythme-là, à CAMARET dans quelques temps on ne jouera plus « La Marseillaise » En aurait-on honte !

On comprend mieux aujourd'hui que les gens perdent le sens du civisme, du respect de notre drapeau qui porte les couleurs de la France. A nos remarques certains élus de la majorité nous ont répondu : « les textes le prévoient ainsi, La Marseillaise n'a pas besoin d'être jouée en entier ». Sur les stades et lors de l'élection du Président de la République, « La Marseillaise » n'a-t-elle pas été jouée en entier ?

CAMARET, serait-il régi par un texte spécial concernant notre hymne national qui donne l'impression d'un hymne au rabais ?

Camaretois, ne perdons pas nos valeurs et continuons de donner à nos enfants ce que nos anciens nous ont transmis, notre drapeau et l'hymne national.

J. Paul MONTAGNIER, Nicole FLORET, Georges POINT, Daniel TROIANI, A. Marie SASSATELLI et François MORICELLY.

Liste « Camaret Espoir »

Les socialistes n'aiment pas les voitures?

On peut le penser lorsqu'on examine la politique d'aménagement de Camaret, mise en œuvre par l'équipe socialiste depuis 2008...

Suppression de places de stationnement, restriction de l'espace dévolu aux voitures, et, dernièrement, achat de matériel électronique coûteux pour mieux traquer les automobilistes en infraction...

Cette politique risque fort de fragiliser davantage l'activité du centre-village, déjà très mal en point.

Mais en outre elle ne tient absolument pas compte des réalités camarétoises: qu'on le veuille ou non, à Camaret l'habitat est très dispersé, il s'étend sur une large superficie qui rend l'usage de la voiture indispensable pour aller au travail, faire ses courses ou déposer ses enfants à l'école.

J'invite donc la municipalité à faire preuve de plus de réalisme!

Philippe de Beaugard
Conseiller municipal de Camaret

Vie au village

PERMANENCES EN MAIRIE

CAUE Architecte Conseil : 1^{er} jeudi du mois de 9h à 12h.
Syndicat Mayres, Alcyon, Sier : mercredi matin.
Chargé de mission BA115 : 1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois de 16h à 17h.
Bénédicte Martin (conseillère régionale) : tous les deuxièmes jeudis du mois de 14h30 à 15h30.

PERMANENCES A LA MAISON POUR TOUS

Permanence des organismes d'aide à la personne CCAS : mardi 9h à 12h et vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.
Assistante sociale : 1^{er} et 3^{ème} jeudis après-midi du mois sur RDV (04 90 11 55 00).
Planning familial : 2nd et 4^{ème} mercredi du mois de 14h à 16h.
Pôle insertion Contrat insertion allocataires RSA : mardi, mercredi et jeudi de 14h à 17h sur rendez-vous 04 90 28 85 74
Mission locale : jeudi de 9h à 12h et vendredi de 9h à 12h.
Conciliateur de justice : 1^{er} lundi du mois de 14 h à 17h.
Consultation infantile (PMI) : 3^{ème} lundi du mois de 9h à 12h

INFOS UTILES

Horaires services administratifs : lundi, mardi, jeudi : 8h -12h / 13h -17h / mercredi : 8h - 17h / vendredi : 8h - 16h.
Le service urbanisme est ouvert tous les matins de 8h à 12h et sur rendez l'après-midi (du lundi au jeudi).

Correspondant de presse au journal

LA PROVENCE :

M. THEVOT Jean-Claude / Tél. 04 90 37 21 05 ou 06 82 55 98 76 / jcthevot@wanadoo.fr

VAUCLUSE MATIN :

MME NERON Laure / Tél.06 13 21 06 57 / cyril.neron@free.fr

Mme DENIS Régine / Tél. 06 03 13 48 91 / nelly@orange.fr

ETAT CIVIL

MARS

NAISSANCES : Ylhame EL BRAHMI née le 15 MARS 2012 à ORANGE ; Zacharia BELKAID né le 16 MARS 2012 à ORANGE ; Lohan CELAIRE né le 17 MARS 2012 à ORANGE

DECES : MILLET Raymond décédé le 1er MARS 2012 à ORANGE ; DUNAN Suzanne décédée le 1er MARS 2012 à ORANGE ; BOUCHE Gilberte décédée le 28 MARS 2012 à ORANGE

AVRIL

NAISSANCES : Gabriel INFRÉ né le 1er AVRIL 2012 à Avignon ; Louise LE BIAN LHOSTE née le 04 AVRIL 2012 à ORANGE ; Eléna REY-PALENZUELA née le 13 AVRIL 2012 à ORANGE ; Louise RICHARD née le 17 AVRIL 2012 à AVIGNON ; Ange CHEMIN né le 18 AVRIL 2012 à ORANGE

MAI

MARIAGES : DELLA VALLE Lorry et RIVALLANT Sandrine mariés le samedi 19 MAI 2012 à CAMARET ; DI LUCA Nicolas et CONSTANTIN Cathy mariés le 26 MAI 2012 à CAMARET

FÉLICITATIONS



DELLA VALLE Lorry et RIVALLANT Sandrine, le 19 MAI 2012



DI LUCA Nicolas et CONSTANTIN Cathy, le 26 MAI 2012

Vie au village

BIBLIOTHÈQUE

ANIMATIONS

La période estivale est l'occasion pour la bibliothèque de recevoir le Centre de Loisirs pour des ateliers autour du livre. Les enfants de 3 à 9 ans seront ainsi reçus par tranches d'âge, avec des thèmes autour de la nature et de l'été...

De leur côté, c'est en chansons que les bébés lecteurs fêteront l'été avec une animation autour des comptines. ●



FONDS DOCUMENTAIRE

En cette période de départs en vacances, la bibliothèque réorganise son rayon géographie pour offrir à ses lecteurs des ouvrages récents permettant de choisir sa destination : Guadeloupe, Réunion, îles grecques, Chine, Inde... ainsi que des séjours dans notre région provençale, riche de festivals d'été, de calanques et autres balades. ●

LIVRE COUP DE CŒUR :

MAURICE, ÎLE ENCHANTÉE
DE C. DAIRIN ET L. AUBERT. ED. DÉCLICS

La couverture est déjà une invitation au voyage. Et lorsqu'on ouvre ce livre, les images continuent à nous faire rêver... Le lecteur découvre alors toute la richesse naturelle de cette île : les plages et lagons, les cocotiers, la mer turquoise. Par ailleurs, le point de vue historique retrace toute la tradition de cette ancienne « île de France ». ●



NOUVEAUTÉS LIVRES :

Le dernier livre de Douglas Kennedy « Combien ? » explore le monde de la finance, tandis que des romans autour de l'art fleurissent : monde de la danse avec Une étoile pour le Tsar d'Adrienne Sharp, monde de la peinture avec La princesse perdue de Léonard de Vinci de Peter Silverman.

Pour les romans noirs, nous voyageons du Japon, Un café maison de Keigo Higashino, à la Bretagne, Cromlech le cercle de pierres de Jean-Marie Tarragoni, sans oublier un voyage dans les temps moyenâgeux, En ce sang versé d'Andrea Japp.

Les animaux sont à l'honneur dans les nouveaux albums jeunesse : Le petit poisson rouge d'Eric Battut, L'oiseau d'Ingrid Chabbert, Mikado l'escargot de Sandrine Lévy, et bien d'autres encore...

Liste complète des nouveautés sur www.camaret.org
Rubrique Culture / Bibliothèque

Fermeture d'été : du 30 juillet au 18 août. Permanences les 31 juillet, 7 et 14 août de 15h à 18h30.

Vie au village

NOUVELLES ENTREPRISES



EGEP

Electricité générale et entretien de piscine.

Tél. 04.90.62.48.36
06.51.88.07.02



SW DESIGN

Agence web et de communication spécialisée dans la création de site vitrine et de commerce en ligne pour les commerces, les artisans et les services.

Anny PFEFFER
10 Chemin Battu
84850 CAMARET SUR AIGUES
Tel. 04 90 35 60 17 / 06 43 23 89 23
annypfeffer@orange.fr
www.sw-siteinternet.com



NOELLE LAMBERT

Voix-Off, voice Track, coach Vocal, présentatrice, animatrice, chanteuse.

Mme Noëlle LAMBERT
Tél : 06.23.88.30.19.
contact@voixoff-noellelambert.com
www.voixoff-noellelambert.com



La plaquette de présentation de Vies à Vies, la Maison pour Tous vous est adressée avec ce magazine. Elle présente les services que vous y trouverez adaptés à tous les âges. Comme une carte IGN, vous déplierez ce prospectus et vous laisserez guider dans l'univers de la Maison pour Tous.

Pour l'inscription à la restauration scolaire + aux services d'accueil périscolaire et extrascolaire, et en cas de changement de cycle de scolarité, pensez à vous inscrire au POINT ACCUEIL FAMILLES situé à l'étage de la Maison pour Tous. Ouvert du lundi au vendredi de 13h à 18h.

Vie au village

ASSOCIATIONS

C' ÉTAIT EN L'ÉGLISE DE CAMARET, LE 12 MAI DERNIER !



L'Ensemble Vocal Aux Chœur des Vignes dirigé par Madame Maryline Leturcq a reçu lors de son concert annuel la Chorale Chœur Battant de la ville de Vedène, sous la direction de Madame Anne Marie Rougier .

Ce concert, très apprécié et très applaudi par un nombreux public a débuté par une œuvre de J.S Bach interprétée par le Chœur des Vignes qui était accompagné par Madame Audrey Sauvet aux orgues nouvellement rénovées. Chants traditionnels et contemporains se sont succédés ensuite pour le plaisir de tous.

L'Ensemble Vocal vous donne rendez-vous dès Octobre pour une saison 2013 riche en événements et souhaite de bonnes vacances à tous. ●

VENUE DE NOS AMIS DE TRAVACÓ



Le Comité de Jumelage a reçu ses amis de Travaco' Siccomario durant le week-end du 28 au 30 avril. Accueillis le vendredi soir autour d'un apéritif commun, tout le monde a pu retrouver sa famille d'accueil. Le samedi, malgré une météo maussade, la journée s'est passée avec la visite des Salins du midi commentée en italien et celle d'Aigues Mortes.

Le Dimanche, le soleil était au rendez-vous et nous étions 84 à participer à la « Balade Gourmande », but réel de leur venue car ce concept n'est pas vraiment connu chez eux. Journée festive et conviviale mais aussi sportive qui s'est clôturée par une énième dégustation de vins locaux pour la plus grande joie de tous.

Lundi, veille du 1^{er} mai, après avoir écouté l'historique et le symbole du brin de muguet, toutes les dames italiennes ont reçu un petit bouquet gage de bonheur pour les 365 jours à venir. Après les discours d'usage et les échanges de cadeaux, un copieux buffet a précédé leur départ pour Travaco'.

Rendez-vous est pris pour aller à Travaco' au pont de l'Ascension 2013. ●

L'ATELIER DES RÉPLIQUES : BILAN DU FESTIVAL

L'association est très contente de ce bilan encore plus positif que le précédent.

En septembre nous recevons la troupe de Nyons qui jouera la pièce «L'anniversaire».

Les inscriptions à l'atelier théâtre sont ouvertes.

Pour tous renseignements contactez Elodie au 06 43 09 94 48.

L'atelier des répliques vous souhaite à tous un bel été et à la saison prochaine !!

ECLATS DE LIRE

Soirée réunionnaise

L'association Eclats de lire organise une soirée réunionnaise le samedi 6 octobre à la salle polyvalente

18h- Présentation géographique et historique de l'île de la Réunion

20h- Littérature réunionnaise et repas typique

Entrée libre sauf pour le repas qui ne sera accessible que sur réservation à la bibliothèque et au 0685840788.

Heure du conte :

Les bénévoles reprendront leur rôle de conteuses le MERCREDI 19 SEPTEMBRE à 10h à la bibliothèque.

Cours d'Anglais :

Réunion d'information le MERCREDI 12 SEPTEMBRE 18h à la maison Bèque

Vie au village

ASSOCIATIONS

L'UCCAV CHANGE DE LOOK

L'union Camarétoise des commerçants artisans viticulteurs change son logo. En effet, nous avons proposé aux graphistes installés sur Camaret de travailler sur le projet d'améliorer la lisibilité du savoir faire de nos différents secteurs d'activités et voilà celui qui a été retenu. Un grand merci à Thierry MONTEILS de la société TRADEMARKDESIGN pour sa collaboration.

Vous avez pu découvrir ce nouveau logo sur les cartes de participation de la « Tombola gratuite Fête des Mères, Fête des Pères » qui a permis de gagner 1000€ en bons d'achat à utiliser dans notre village.

Le 13 Mai la Fête du pain et la Journée Artisanale nous a laissé un souvenir « décoiffant » (sans commentaires).

Le 22 Mai une réunion était fixée dans la zone artisanale dans le souhait de rencontrer nos artisans pour faire ou refaire connaissance sans grand succès. Merci aux participants et un grand merci à Pilou pour son accueil. ●



RETOUR SUR LE CONGRÈS DU CATM



Le Samedi 14 Avril 2012 a eu lieu notre : 67ème Congrès Départemental des ACPG CATM TOE Veuves, ainsi que le 50ème Anniversaire de la fin de la Guerre d'Algérie. Cet événement s'est tenu au complexe René Roussière en présence du président National Jacques GOUJAT. Etaient présents à cette cérémonie environ 140 congressistes. Il y a eu plusieurs remises de distinctions, du mérite fédéral dont 2 à des Camaretois :

Mr Jacques MONNIER et Mr Francis BARTHEE. Ensuite, le cortège s'est formé pour défiler à la stèle du souvenir place de l'Eglise où une trentaine de drapeaux étaient présents. A l'apéritif, nous avons accueilli environ 450 personnes, suivis d'un repas dansant avec environs 390 convives. Cette journée s'est déroulée dans la bonne humeur et une très bonne ambiance ●

ECOLE SAINT ANDEOL

Si vous souhaitez visiter nos locaux et prendre des renseignements sur notre projet d'établissement, vous pouvez contacter Mme Rousseau au 04.90.37.25.59. ●



CONCERT D'ORGUE ET VOIX

Le samedi 28 juillet l'association « Les Amis de L'orgue » organise à 20h30 en l'église de Camaret un concert d'orgue et voix.

Au programme : les petits motets de l'époque de Madame de MAINTENON Interprétés par Isabelle RIBET et Vincent MEESTER.

Isabelle Ribet qui après des études de piano a découvert le chant en 1996. Son répertoire fait une grande place à la musique sacrée. Elle fait partie de plusieurs ensembles vocaux dont l'orchestre de chambre d'Avignon.

Vincent MEESTER claveciniste est diplômé du CNSM de Lyon et a reçu les félicitations du jury au conservatoire de Valence.

Nous pourrons entendre : 1 motet à voix seule de Valette de Montigny, o dulcis amor de Campra, In lectulo meo de Dumont, Canticum festivi quintum martyres de Brossard, Salve regina motet à voix seule de Campra, et d'autres.

En fin de concert une corbeille vous sera présentée.

Nous serions heureux que vous puissiez profiter de ce concert, nous vous donnons rendez vous fin juillet.

La parole à :

Michelle Boyer

Michelle Boyer est Présidente de l'Association des donneurs de sang de Camaret et Travaillan depuis une quinzaine d'années. La prochaine collecte aura lieu le lundi 6 août de 15h à 19h30 à Travaillan.

Pouvez-vous nous présenter votre association, et nous dire en quelques mots pourquoi vous avez choisi de vous y engager.

L'Association des donneurs de sang de Camaret et Travaillan a été créée en 1987.

Notre objectif est d'organiser un maximum de collectes sur Camaret et Travaillan, et de faire de la propagande en amont de ces collectes via des affiches, des distributions de tracts, du bouche à oreille, des banderoles etc. Nous fonctionnons grâce aux subventions de la Mairie de Camaret et de la Mairie de Travaillan, qui, de plus, nous prêtent gracieusement les salles. Notre rôle est également d'être présents les jours de collectes pour accueillir les donateurs et les accompagner dans cette démarche.

De mon côté, mon engagement est lié à une conviction personnelle. Seules 4% des personnes donnent leur sang alors que les besoins régionaux sont de 860 dons par jour. On a besoin de monde. Certaines années, nous sommes contents car les gens se mobilisent comme par exemple en 2009 avec près de 80 donateurs. Mais, nous n'étions que 28 lors d'une collecte en 2011... Depuis l'épisode du sang contaminé, le chiffre des donateurs a chuté.

Comment faire pour devenir donneur de sang ?

Il faut être âgé(e) entre 18 et 70 ans, et venir le jour de la collecte avec une pièce d'identité. Ensuite, on

passé un entretien avec un médecin qui détermine si on est apte au don. Il y a en effet une liste établie de contre indications qui peuvent être temporaires ou définitives (par exemple, si on a déjà eu une transfusion sanguine, des grosses anémies ou certains traitements).

Ce contrôle médical dure 10 minutes en moyenne, mais est indispensable avant de pouvoir donner son sang. Le prélèvement dure peu de temps, entre 7 et 10 minutes puis on nous sert une collation. Il n'est pas nécessaire de se présenter à jeun, ce sont des idées reçues.

Que diriez-vous à quelqu'un qui a peur de venir donner son sang ?

Le don du sang est sûr, le matériel est stérile et à usage unique. Le personnel est compétent, il faut juste surmonter la peur de la piqûre, et sublimer l'action. C'est tellement valorisant de pouvoir sauver la vie à quelqu'un. Et puis, donner une heure de son temps pour sauver des vies, c'est à la portée de tout le monde. Le don du sang est irremplaçable

car rien ne remplace le sang. C'est un geste altruiste, généreux, gratuit. L'enjeu est de sauver des vies, chacun est concerné.

Je voudrais également insister sur le fait que parfois, suite à l'entretien médical, certaines personnes se voient refuser de donner leur sang. Ce sont de vrais critères de sécurité qui sont là pour atteindre le niveau zéro de risques autant pour le donneur que pour le receveur. Les précautions ne doivent pas vexer et décourager les gens. Il faut revenir. Ce n'est pas parce qu'on nous dit non une fois que ce sera non la fois d'après aussi. ●



Les animations à Camaret

Au Programme

JUILLET

Dimanche 1er 18h : concert de Piano et Violoncelle – Chapelle St Andéol

Vendredi 13 : Pique-Nique Républicain – place St Andéol

Samedi 21 : Musique dans les Vignes Quatuor Leonis – Maison Bèque ou église (selon météo)

Jedi 5 juillet 21h : Séances de cinéma gratuites en plein air « Bienvenue parmi nous »

Jedi 12 juillet 21h : Séances de cinéma gratuites en plein air « Madagascar 3 »

Jedi 19 juillet 21h : Séances de cinéma gratuites en plein air « De rouille et d'os »

Jedi 26 juillet 21h : Séances de cinéma gratuites en plein air « Dark Shadow »

Dimanche 28 juillet 20h30 : Concert d'orgue et voix à l'Eglise

AOÛT

Vendredi 3 août 21h : Jazz dans les Vignes Denise King et O. Hutman Trio à la Maison pour Tous

Lundi 6 août de 15h à 19h30 : Don du Sang à Travaillan

SEPTEMBRE

Dimanche 2 septembre : Matinée des associations

Vendredi 7 septembre 18h : Inauguration des jardins de l'Aigues

Du 9 au 13 septembre : Séjour en alsace organisé par Les Amis de Camaret (renseignement : 04.90.37.24.76 / 04.90.37.22.50)

Jedi 13 septembre : Séances de cinéma à l'espace René Roussière

Samedi 15 septembre 11h : Accueil des nouveaux venus à l'hôtel de ville

15 et 16 septembre : Les journées du patrimoine

Mercredi 19 septembre 10h : L'heure du conte à la bibliothèque

Samedi 22 septembre : Théâtre à l'espace René Roussière

OCTOBRE

Mardi 2 octobre 9h à 13h : Forum pour l'emploi

Samedi 6 octobre : Soirée Réunionnaise organisée par Eclats de Lire - Espace René Roussière

Du 8 au 14 octobre : Opération brioche – chez les partenaires

Jedi 11 octobre : Séances de cinéma

Dimanche 14 octobre 14h30 : Loto comité d'entraide des agents municipaux

Dimanche 21 octobre à 14h30 : Loto de l'amicale des sapeurs pompiers

Du 22 au 28 octobre : Festival de cinéma